

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Le directeur du cabinet

Paris, le 25 AVR. 2016

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé l'attention de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le calendrier de mise en œuvre du nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale.

Attentive à votre démarche, la ministre m'a personnellement demandé de vous répondre.

Lors des chantiers métiers, et plus particulièrement dans le cadre du groupe de travail 14, la proposition de créer un corps des psychologues de l'éducation nationale a été retenue. Les membres du corps des psychologues de l'éducation nationale exercent leurs fonctions soit dans la spécialité "éducation, développement et apprentissages" dédiée à l'enseignement du premier degré, soit dans la spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" dédiée à l'enseignement secondaire et supérieur. Le référentiel d'activités ayant été validé, la mise en œuvre de cette proposition nécessite maintenant un travail important sur les contenus du concours et de la formation ainsi que sur le décret statutaire.

En effet, comme nous nous y sommes engagés, les psychologues de l'éducation nationale bénéficieront d'un nouveau statut, de nouvelles modalités de recrutement et d'une formation approfondie. En outre, leur carrière sera revalorisée, selon les modalités définies dans le cadre des discussions en cours relatives aux parcours professionnels, aux carrières et rémunérations (PPCR), nécessitant d'adapter le calendrier de la création de ce corps.

Je peux vous assurer de la volonté de la ministre que l'ensemble des travaux soient finalisés à l'été afin que les nouveaux corps soient constitués et que le premier concours puisse avoir lieu en 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,



Bernard LEJEUNE

Monsieur Christian CHEVALIER
Secrétaire général du SE-UNSA
209 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2016002054/OS/NP